



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

baccalauréat

Question écrite n° 97846

Texte de la question

M. Alain Ballay appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la suppression lors de la rentrée 2012/2013 du bac STI (sciences et technologies industrielles) génie civil suite à la création du bac STI développement durable (STI 2D). Le bac STI génie civil préparait les élèves à l'entrée dans des formations supérieures de même spécialité, avec efficacité et utilité pour les entreprises en recherche constante de techniciens formés pour la direction de chantiers aux niveaux national et international. Or le bac STI 2D n'affiche pas la même cohérence avec les BTS/DUT du génie civil. Les acteurs du secteur estiment ainsi que la spécificité de cette voie est mise à mal. Ces derniers ne nient pas la nécessité d'une réforme des baccalauréats technologiques pour aborder la formation de manière plus transversale comme l'exige l'évolution des techniques mais ils s'interrogent sur la volonté de maintenir une véritable filière génie civil, basée sur une pédagogie fortement ancrée dans des activités pratiques et technologiques. Il conviendrait ainsi de revenir à un bac spécifiquement lié au génie civil afin de mettre en cohérence formations pré-bac et post-bac de cette filière, pourvoyeuse d'emplois et de vocations multiples à grande échelle. Il souhaite savoir si un tel rétablissement est envisageable.

Données clés

Auteur : [M. Alain Ballay](#)

Circonscription : Corrèze (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97846

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 juillet 2016](#), page 6765

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)